

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Sensibilisation aux perturbateurs endocriniens



Département de la Côte-d'Or (21)

De septembre 2022 à décembre 2023

Contact : Laure Pressouyre - conseillère médicale en environnement intérieur - Mutualité Française BFC - laure.pressouyre@bfc.mutualite.fr

Sensibiliser les parents et former les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) aux effets des perturbateurs endocriniens (PE) sur la santé et l'environnement.



Objectifs

- Permettre aux parents d'enfants de 0 à 6 ans de faire des choix éclairés quant à leurs modes de vie et leurs achats, en lien avec l'omniprésence des PE (aliments, produits de la vie courante...).
- Permettre aux professionnels de la PMI d'acquérir des connaissances spécifiques sur les PE et d'apprendre à les déceler, pour être relais des messages de prévention.



Facteurs de réussite

- Forte volonté du conseil départemental d'investir cet enjeu de santé publique
- Mobilisation et implication des professionnels de la PMI
- Répartition de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire
- Construction du projet en plusieurs phases



Partenaires

- Le département de Côte-d'Or • La Mutualité Française



Contexte

On trouve des perturbateurs endocriniens dans de nombreux objets et produits de consommation courante. Il s'agit de molécules (naturelles ou de synthèse) reconnues comme néfastes pour la santé humaine, la qualité des milieux (eau, air, sols), les végétaux et les animaux. Certaines persistent longtemps dans l'environnement et jouent un rôle dans l'apparition d'allergies et de troubles hormonaux (stérilité...), ou dans le développement de maladies graves telles que les cancers.

Pourtant, l'ensemble de la population est quotidiennement exposé à ces molécules : contact direct avec la peau (vêtements, cosmétiques, jouets...), inhalation (produits ménagers, mobilier, revêtements...) ou ingestion (emballages alimentaires, aliments...). Leurs effets sur la santé les rendent particulièrement préoccupantes à certaines étapes de la vie (période foetale, petite enfance, puberté). Les enfants y sont vulnérables, puisque leur métabolisme les élimine moins bien que celui des adultes. C'est pourquoi il est essentiel de réduire leur exposition, ainsi que celle des femmes enceintes.

La PMI 21 s'est donc associée à la Mutualité Française, afin de mettre en place une opération de sensibilisation, à destination des parents et des professionnels. **L'enjeu est de renforcer la connaissance sur le sujet et de prévenir les effets sur la santé et l'environnement d'une exposition trop importante aux perturbateurs endocriniens.**



Étapes de l'action - Mise en oeuvre

ENQUÊTE EXPLORATOIRE

- Auprès de 64 professionnels de la PMI, pour évaluer leur niveau de connaissances et la manière dont ils abordent la thématique avec les familles.
- Auprès de 91 familles, afin d'en savoir plus sur leurs habitudes de vie et de consommation (cuisine et alimentation, entretien ménager, air intérieur, hygiène du bébé jusqu'à 3 ans).

FORMATION DES PROFESSIONNELS

70 professionnels de la PMI ont été formés, avec pour principaux objectifs :

- L'appropriation du sujet et de ses enjeux (se positionner comme « ressource » face aux familles, se sentir légitime et savoir argumenter) ;
- L'apport de connaissances techniques supplémentaires et l'éducation au changement, en tenant compte des besoins des familles (accessibilité, conciliation plaisir/santé, priorisation...) et en évitant les attitudes négatives (culpabilité, peur...).

SENSIBILISATION DES FAMILLES

Pour cette dernière phase, les professionnels de la PMI ont pu choisir d'animer un atelier thématique (qualité de l'air intérieur, alimentation ou hygiène et cosmétiques) ou de réaliser une visite à domicile ; en compagnie d'une conseillère médicale en environnement intérieur.



Perspectives

- Volonté des professionnels de la PMI de poursuivre la démarche auprès des familles.
- Extension à d'autres territoires.



Calendrier

- **Phase 1** - enquête exploratoire (sept. à déc. 2022)
- **Phase 2** - déploiement de formations à destination des professionnels (janv. à mars 2023)
- **Phase 3** - déploiement des temps de sensibilisation auprès des familles (avril à déc. 2023)



Logistique

Matériel nécessaire :

- Lieux d'accueil pour les familles et les temps de formation
- Outils d'animation et de recueil des données



Bilan

La force de ce projet réside dans la sensibilisation conjointe des deux publics, qui permet d'assurer une transmission dans le long terme :

- Les participants se disent très satisfaits de la formation, qui leur a permis d'acquérir des connaissances de manière ludique, interactive avec une approche non culpabilisante. La majorité a exprimé une forte volonté de modifier ses pratiques, dans la sphère professionnelle comme personnelle. Les professionnels souhaiteraient renouveler ce type d'interventions et bénéficier de supports d'information à distribuer aux familles.
- La sensibilisation des familles a été bien accueillie. Celles-ci ont beaucoup apprécié les interventions et estiment avoir appris des choses qui leur seront utiles au quotidien.

